

La Rochette le 24 août 2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale du club VOLLEY-BALL LA ROCHETTE se tiendra le Vendredi 17 septembre 2021 à 19h00 à la salle du Mille-Clubs, Impasse des Pincevents - 77000 LA ROCHETTE

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à cette Assemblée Générale, dont vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour :

#### **ORDRE DU JOUR**

- Vérification du quorum et des pouvoirs
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 04/09/2020
- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Adoption du montant des cotisations 2021/2022
- Adoption du principe de remboursement partiel de certaines cotisations 2020/2021
- Présentation du budget prévisionnel 2021/2022
- · Bilan sportif
- Election au Comité Directeur (Yann Auvray, Corinne Bès, Laurent Decorbez et Philippe Frigout sont sortants ; il y a en tout 6 postes à pourvoir).
- Nomination du président
- Questions diverses

Les candidatures au Comité Directeur ainsi que les questions que vous souhaitez voir inscrites à l'ordre du jour doivent être soumises par écrit au Président, au plus tard le lundi 13 septembre 2021 :

Serge BOUJU, Volley-Ball La Rochette, impasse des Pincevents 77000 LA ROCHETTE Téléphone : 06 23 67 51 00 – e-mail = vb.larochette@orange.fr

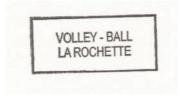
Le PV de l'assemblée générale ordinaire du 04/09/2020 est disponible au secrétariat du club ou sur demande par mail. Merci de porter un masque, et de prendre votre stylo personnel pour signer la feuille d'émargement. Par ailleurs, le passe sanitaire sera exigé pour les participants majeurs.

A notre grand regret, compte tenu des protocoles sanitaires actuels, nous ne pourrons exceptionnellement pas organiser l'habituel pot de clôture avec les participants de l'AG.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations sportives.

Serge BOUJU Président du Volley-Ball La Rochette







## **POUVOIR**

# Assemblée Générale du vendredi 17 septembre 2021 Saison 2020/2021

Je soussigné (e)			_ d	onne	pouvoi	r à	Μ.	Mme
	pour	participer	à	l'Asse	mblée	Gér	érale	du:
club Volley-Ball La Rochett	e du vendre	edi 17 septe	embr	e 202	1 et le	man	date	pour
prendre part, en mon nom	ı, aux délibé	érations et v	otes	s sur l	es poin	ts à	l'ordr	e du
jour.								

### Signature

### Notas:

Un membre ne peut participer au vote que s'il est âgé de 16 ans au moins le jour de l'assemblée et doit être à jour de sa cotisation.

Les autres membres âgés de moins de 16 ans peuvent y assister sans voter. Chaque membre présent ne peut être porteur que de 2 pouvoirs maximum.